

la lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE - MAI 2008 - N° 65

On ne peut aujourd'hui penser une politique publique, qu'elle soit nationale ou locale, sans y intégrer la dimension « développement durable ». Vecteurs de pollution, sources d'une consommation souvent excessive de fluides et d'énergie, nos communes se trouvent aujourd'hui confrontées à un défi de taille : comment se moderniser, comment aménager espaces publics et privés et dessiner un avenir équilibré dans le plus grand respect de l'environnement et du cadre de vie de leurs habitants ?

Cet idéal de « ville durable » creuse chaque jour un peu plus son sillon dans le champ public et tend à s'imposer comme un paramètre clé de toute gestion municipale éclairée. Cette approche suppose qu'une attention toute particulière soit portée à une reconquête urbaine de qualité, à la protection résolue de l'environnement naturel, à la réduction des flux de circulation automobile ainsi qu'à une politique volontariste de création d'espaces verts.

“ Une implication sans faille de tous ”

Un défi collectif et individuel que la Municipalité d'Épinay-sur-Seine s'attache à relever depuis de nombreuses années, même si cette compétence relève officiellement de Plaine Commune. Pour preuve, la récente obtention d'un prix décerné par l'association « La Seine en partage » pour l'aménagement des berges du fleuve.

Tri sélectif et énergie solaire

Un défi qui nécessite une réelle mobilisation et une implication sans faille de tous les acteurs concernés : élus, associations, bailleurs sociaux, partenaires institutionnels...



Pour une écologie durable

Un défi qui répond à une triple exigence éthique, budgétaire et écologique.

- ▶ **Éthique** car il engage l'avenir des générations futures.
- ▶ **Budgétaire** car il participe d'une indispensable réduction des coûts de l'énergie.
- ▶ **Écologique** car il permet de progresser vers une « société de modération ».

Fort de ces constats, j'ai demandé à **Claude Tilliet**, maire adjoint notamment en charge de l'environnement et des berges de Seine ainsi qu'à **Eugénie Ponthier** et **Hinda Mehbik**, conseillères municipales, de lancer des initiatives novatrices dans un secteur prioritaire à mes yeux.

Plusieurs pistes font donc d'ores et déjà l'objet d'une étude approfondie :

- ▶ La mise en place du tri sélectif pour l'ensemble des groupes scolaires spinassiens.
- ▶ La construction d'une école de haute qualité environnementale (HQE) qui ouvrira la voie - je l'espère - à de futurs équipements publics de facture identique ;
- ▶ La pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux afin de substituer progressivement l'énergie solaire aux modes de chauffage traditionnels.

Autant de chantiers que l'on pourrait qualifier d'inépuisables...

*Très cordialement
Hervé Chevreau*

Les berges de Seine primées



Le 16 avril dernier, la Ville a été primée par l'association « La Seine en partage ». La ville a obtenu trois « canards » sur quatre pour son projet d'aménagement des berges. Ce label récompense les communes qui luttent de manière significative contre les pollutions, qui œuvrent efficacement en matière d'aménagement et mettent en valeur ce patrimoine touristique en respectant les principes du développement durable.

Depuis 2001, près de la moitié des berges de la commune ont connu des travaux d'embellissement. Ces aménagements réalisés par le Conseil général de Seine Saint-Denis consistent avant tout de consolider les berges contre l'érosion par des techniques végétales respectueuses de l'environnement. Pour la Seine, des zones piscicoles « protégées » ont été aménagées afin de retrouver des eaux poissonneuses.

Redonner une vie à ces berges, c'est aussi les donner à voir. Un cheminement piétonnier et cyclable offre désormais à chacun un itinéraire de promenades au bord de l'eau rythmé par des pontons d'observations et de pêche. Cette zone a fait l'objet de plantations de plusieurs essences d'arbres. L'aménagement du parc du Béatus, du parc Gouraud et le jardin des 5 sens donne aujourd'hui une « trame verte » en bord de Seine.

AVANT SCÈNE

Un bon repas au bord de l'eau



Depuis le 23 mai, pour déjeuner, pour grignoter ou pour dîner, Gérard Fellous, dit Gigi, et son équipe vous invitent à venir goûter leurs spécialités.

Une carte variée et aux tarifs accessibles offre la possibilité de déguster divers plats de viande, des salades, des douceurs pour le dessert...

Vos soirées à l'Avant-Seine

- ▶ **Samedi 7 juin**, David chante Renaud et Georges Brassens
- ▶ **Vendredi 13 juin**, musique bretonne avec les Sales tiques
- ▶ **Samedi 14 juin**, musique brésilienne avec Taxi brousse
- ▶ **Dimanche 15 juin**, Rénato sur un air d'accordéon
- ▶ **Vendredi 27 juin**, à la découverte de la musique Russe avec le groupe Outre Oural
- ▶ **Samedi 28 juin**, voyage au cœur des Antilles avec le groupe Caribop
- ▶ **Dimanche 29 juin**, florilège de chansons françaises avec Ludo

Accès par la rue de l'Abreuvoir
Tél. : 01 42 35 07 60



BATTLE HIP-HOP

Section Show Time revient cette année pour une soirée de battle chorégraphique dédiée au hip-hop. Le show géant investira l'espace Lumière, samedi 31 mai, à partir de 20h30. Des groupes de six danseurs seront sélectionnés pour participer à cet événement organisé par N6K production en partenariat avec la MTD. Pour départager les groupes venus de toute l'Europe, un jury réunira Bruce, danseur et fondateur de Juste Debout, Meech', danseur de house et de new style, et Dominique Lesdema de la compagnie Jeux de jambes. Le battle sera ponctué par les shows de danseurs professionnels.

Espace Lumière
Tarif unique : 10 €.

LE CLUB D'ÉCHECS À OBERÜRSEL

Un groupe de neuf Spinassiens s'est rendu à Oberürsel du vendredi 16 au dimanche 18 mai. Le tournoi d'échecs a rassemblé 47 participants parmi lesquels figuraient des ressortissants des villes jumelles anglaises et russes (Lomonossov est jumelée avec Oberürsel). Les performances des joueurs du CSME ont été plus que méritoires :

- ▶ 1^{er} dans la catégorie des moins de 14 ans : Antoine ASCARGORTA ;
- ▶ 2^e dans la catégorie des moins de 10 ans : Yacine OUARROU ;
- ▶ 2^e et 3^e dans la catégorie des moins de 18 ans : Lucas PLOUVIER et Aswaw TOUDERT.

Ce voyage a également été marqué par la cérémonie des 75 ans du Club d'Echecs d'Oberürsel.